

Conditions Générales de Vente (CGV) ALEOU 2025

Préambule

ALEOU est une SARL au capital de 550 000 €, immatriculée au RCS de Meaux sous le n° 431 925 031, siège social : 5 allée des Acacias, 77100 Mareuil-lès-Meaux.

Son objet : référencement de lieux et prestataires événementiels, vente d'espaces publicitaires, organisation d'événements, mise en relation, perception de commissions, inscriptions, partenariats.

Toute commande, tout contrat ou toute validation via la plateforme ALEOU vaut acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 1 – Définitions

- **Etablissement / Prestataire / Lieu / Sponsor / Client** : professionnel ou entité contractante via la plateforme ALEOU.
- **Service(s)** : ensemble des prestations proposées par ALEOU, incluant notamment :
 - publication publicitaire,
 - partenariats / stands,
 - inscriptions à des événements,
 - perception de commissions,
 - organisation d'événements (clé en main ou transparence),
 - mises en relation.
- **Contenu** : informations, textes, photos, logos, descriptifs fournis pour publication ou promotion.
- **Contrat** : tout acte juridique signé ou validé par ALEOU et la partie contractante, précisant les prestations, prix et modalités.

Article 2 – Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des Services fournis par ALEOU.

En cas de contrat écrit signé, les stipulations dudit contrat prévalent sur les présentes CGV.

Article 3 – Commandes et validation

- Toute prestation est ferme dès validation par ALEOU ou via la plateforme.
- Aucune modification ou annulation n'est possible, sauf disposition contraire prévue au devis, au contrat, ou accord exprès et écrit d'ALEOU.
- Le non-fournissement du Contenu ou des données nécessaires n'exonère pas du paiement.

Article 4 – Tarifs, commissions et paiements

- Les tarifs et commissions applicables sont ceux affichés et validés sur la plateforme au moment de la commande. La plateforme fait foi.
- En cas d'annulation d'un dossier, si le prestataire facture des frais (partiels ou totaux), la commission d'ALEOU reste due.
- Le paiement est exigible selon les modalités définies au devis ou au contrat.
- Tout retard entraîne :
 - des pénalités de retard légales (3x intérêt légal en vigueur),
 - la suspension immédiate des prestations en cours,
 - l'exigibilité immédiate des sommes dues,
 - et l'éventuelle annulation des remises accordées.

Article 5 – Conditions d'annulation selon les services

- **Espaces publicitaires / mises en avant** : aucune annulation possible après validation, sauf disposition contraire prévue au devis ou contrat.
- **Sponsoring / stands / partenariats** : réservation ferme, aucun remboursement sauf disposition contraire prévue au devis ou contrat, ou accord exprès d'ALEOU.
- **Inscriptions aux événements** : les inscriptions sont fermes et non remboursables, sauf disposition contraire mentionnée directement sur le bulletin d'inscription.
- **Organisation d'événements (clé en main ou transparence)** : les conditions d'annulation, frais ou remboursements sont définis dans le devis ou contrat associé.
- **Mises en relation / commissions** : la commission reste due même en cas d'annulation si le prestataire a facturé quelque chose.

Article 6 – Organisation d'événements

- **Clé en main** : ALEOU agit comme organisateur et contracte directement avec les prestataires.
- **Transparence (à l'euro l'euro)** : ALEOU contracte pour le compte du client, qui demeure seul responsable du règlement. En cas de défaut de paiement du client final, ALEOU ne se substitue pas à lui et n'est pas tenu de régler les prestataires.

Article 7 – Engagements de l'Etablissement / Prestataire

L'Etablissement / Prestataire s'engage à fournir un Contenu exact, conforme à la loi, respectueux des droits de tiers, et non frauduleux. Il garantit ALEOU contre toute réclamation ou dommage lié au Contenu ou aux prestations fournies.

Article 8 – Assurances obligatoires

ALÉOU Sarl : 5 allée des Acacias - 77100 MAREUIL-LES-MEAUX - FRANCE

Tel : 01 64 33 33 33 - Fax : 01 64 33 40 31 - E-mail : contact@meeting-pro.com

Capital Social 550 000 € - N° TVA intracom : FR 23 431 925 031 – Siret : 431 925 031 00020 - Code NAT 8230Z

Les Clients et les Prestataires contractant via la plateforme ALEOU déclarent avoir souscrit, auprès de compagnies notoirement solvables, toutes les assurances nécessaires et obligatoires pour l'exercice de leurs activités, notamment en matière de responsabilité civile professionnelle, assurances légales ou spécifiques liées à leur secteur d'activité.

Il leur appartient de s'assurer du maintien de ces garanties pendant toute la durée de leurs relations contractuelles.

En aucun cas ALEOU ne pourra être tenu responsable d'un défaut de souscription, d'une insuffisance de couverture ou d'un manquement à une obligation d'assurance par un Client ou un Prestataire.

Article 9 – Engagements d'ALEOU

- ALEOU est tenu à une obligation de moyens, pas de résultats, sauf stipulation expresse.
- ALEOU n'est pas responsable des manquements imputables au client final ou aux prestataires tiers, sauf faute directe prouvée.

Article 10 – Garanties spécifiques

Des garanties de visibilité, de demandes ou de chiffre d'affaires peuvent être prévues dans le devis ou contrat.

À défaut de stipulation expresse, aucune garantie de résultat n'est due.

Le non-respect par l'Etablissement de ses obligations entraîne la caducité des garanties.

Article 11 – Durée et renouvellement

- La durée de chaque contrat est précisée dans le devis ou contrat correspondant.
- Une tacite reconduction peut être prévue, à condition qu'elle soit mentionnée explicitement dans le contrat/devis (durée, modalités de résiliation et préavis).
- En l'absence de mention expresse de tacite reconduction, le contrat prend fin automatiquement à son échéance.

Article 12 – Force majeure

En cas de force majeure (au sens de l'article 1218 du Code civil), les obligations des parties sont suspendues pendant la durée de l'événement.

Article 13 – Confidentialité et données personnelles

- L'Etablissement est responsable de la confidentialité de ses identifiants et mots de passe.
- ALEOU traite les données personnelles conformément au RGPD. L'Etablissement / Client dispose des droits d'accès, rectification, opposition et suppression prévus par la loi.

Article 14 – Limitation de responsabilité

ALEOU n'est pas responsable des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, atteinte à l'image, etc.), sauf en cas de faute lourde ou dolosive.

Dans le cadre des prestations en transparence, ALEOU agit comme simple intermédiaire et n'assume aucune obligation de paiement en cas de défaillance du client final.

Article 15 – Modification des CGV

ALEOU se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Les modifications s'appliquent uniquement aux contrats conclus après leur publication.

Article 16 – Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de Meaux, sauf disposition légale impérative contraire.